

## PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



### Les ateliers du manager

#### A QUI S'ADRESSENT-ILS ?

Les ateliers du manager s'adressent de préférence à des managers fonctionnels ou transverses qui ont déjà intégré les repères de base en management, se trouvent devant une situation épineuse ou souhaitent plus simplement faire évoluer leurs pratiques de manager.

Ils visent à développer technicité et savoir être au service de la performance.

#### QUEL EST LE PRINCIPE ?

A la différence d'une formation, un atelier du management n'a pas de programme préétabli puisque ce sont les participants qui en décident.

L'atelier propose un accompagnement managérial individualisé qui est une approche originale qui se situe entre la formation en management et le coaching :

- Comme un coaching, elle est individuelle et elle s'étale dans le temps.
- Contrairement à un coaching elle s'attache peu à la dimension psychologique et s'inscrit dans une véritable démarche de conseil.
- Comme une formation, elle s'intéresse aux pratiques et aux techniques managériales et permet des apprentissages.
- Contrairement à une formation, elle n'est ni collective ni « one shot ».
- Plus qu'une formation, elle permet d'ancrer les apprentissages dans la pratique et le long terme.
- Plus qu'un coaching, elle est souple, adaptable.



### QUELLES COMPETENCES PERMETTENT-ILS DE DEVELOPPER ?

Cette forme d'accompagnement permet notamment de développer :

- La connaissance de soi et la connaissance des autres
- Des méthodes de conduite du changement
- Les compétences managériales
- Le leadership
- La capacité de délégation
- La communication
- La confiance en soi
- L'efficacité opérationnelle
- La prise de décision
- La modélisation et l'optimisation organisationnelle
- La motivation et l'engagement de ses collaborateurs

### COMMENT FONCTIONNE UN ATELIER ?

L'atelier est décliné en 4 étapes :

#### **Etape 1 :**

Un entretien à distance entre le manager accompagné et le consultant, où l'on évoque :

- des situations réelles, concrètes, quotidiennes, vécues par le manager
- sa pratique de manager
- la problématique rencontrée

et où on réalise le contrat d'accompagnement.

#### **Etape 2 :**

Une phase d'analyse de compréhension et de prise de recul afin de modéliser les causes et de déterminer les ressources.

#### **Etape 3 :**

Des apports par le consultant : méthodologie, outils, techniques de management, conseils.  
Une co-construction de solutions nouvelles et la mise en œuvre de plan d'action.

#### **Etape 4 :**

L'analyse des bénéfices constatés et l'identification des axes de progrès complémentaires.

### QUELLE EST SA DUREE ?

L'accompagnement managérial peut reposer sur 2 ou 4 séances de 3h30 chacune.